Pierre Perez

Économie du discours *

Afin de me frayer un chemin, dans l'entrelacs de cette première leçon, je partirai de deux questions : qu'est-ce qu'un semblant ? Qu'implique ce passage au singulier du discours un an seulement après la formalisation des quatre discours ?

Des discours au discours

Pour commencer, intéressons-nous au titre donné par Lacan à ce séminaire. D'un discours qui ne serait pas du semblant – la formule se signale par son opacité, le caractère fuyant de sa signification.

Par ailleurs, vous l'entendez, ce titre articule deux termes, celui de discours et celui de semblant. Si celui de discours est déjà bien connu – Lacan lui ayant consacré l'année précédente l'entièreté de son séminaire –, celui de semblant l'est moins. Plus tôt dans son enseignement, on retrouve bien quelques occurrences de ce terme – notamment dans les séminaires IV et X – sans pour autant que son acception s'émancipe du langage courant. Il faut attendre l'année 1971, et ce séminaire XVIII, pour que l'usage de ce terme à la fois se modifie et se thématise. Notons que ce remaniement était déjà en germe dans le Discours à l'École freudienne de Paris en 1967.

L'introduction du semblant marque un tournant dans l'enseignement de Lacan, celui du passage des discours au discours. Cette réduction du pluriel au singulier à la fois complète et renouvelle l'abord du champ lacanien dégagé l'année précédente dans L'Envers de la psychanalyse. Le champ lacanien n'est plus seulement abordé au travers des quatre discours et des quatre agencements de jouissance qu'ils ordonnent. La jouissance est dorénavant référée à la catégorie du semblant. Le discours, nous dit Lacan, « ne peut plus être énoncé comme quelque chose d'autre que ce qui s'articule d'une structure où il se trouve quelque part aliéné d'une façon irréductible 1 ». Cet accent mis sur le singulier du discours l'autonomise comme structure notamment dans sa relation au sujet. C'est bien le discours qui

détermine le sujet et non l'inverse. Cette primauté du premier sur le second rompt avec une certaine ambiguïté que maintenaient à leur insu les quatre discours – chacun convoquant tour à tour la figure du maître, de l'universitaire, de l'hystérique ou bien encore de l'analyste. Envisagé depuis le semblant, le discours ne peut être « d'aucun particulier ² » et ne se fonde que « d'une structure ».

Semblant et vérité

Cet accent mis sur le singulier du discours est solidaire d'une nouvelle acception du semblant. En référence à la logique, le semblant prend le sens d'une catégorie – soit d'une classe – où l'on peut regrouper ensemble des objets de même nature. Précisons ici que le semblant se spécifie de n'être soluble dans aucun des trois registres, auxquels donc il s'ajoute. Deux ans plus tard, dans *Encore*, Lacan en vient à situer le semblant à la jonction du symbolique et du réel ³.

Comme catégorie, le semblant lacanien n'est pas l'envers du vrai. Il ne vise pas à distinguer le vrai du faux ; son opérativité est tout autre. Selon Lacan, le semblant est ce par quoi un énoncé peut être mis « à l'épreuve de quelque chose qui tranche par oui ou par non 4 » jusqu'à pouvoir écrire un « il y a » ou un « il n'y a pas ». L'écriture du non-rapport sexuel témoigne de cet effet d'écriture produit à l'appui du semblant.

Que le semblant ne soit pas l'envers du vrai ne signifie pas pour autant qu'il s'oppose à la vérité, ou pire encore, qu'il l'exclut. La leçon suivante développe cette idée en identifiant le semblant à la « fonction primaire de la vérité ⁵ », tout en précisant que « la vérité n'est pas le contraire du semblant. La vérité est cette dimension [...] qui est strictement corrélative de celle du semblant 6 ». Le semblant est donc solidaire de la vérité - simplement son introduction a pour effet de la redéfinir. Sous l'effet du semblant, la vérité ne se définit plus en référence au savoir, c'est-à-dire à l'articulation signifiante, mais au réel. Lacan le souligne, « l'effet de vérité n'est pas du semblant 7 ». Avec ce déplacement du symbolique au réel, le semblant accentue la béance - déjà signalée par Lacan - entre savoir et vérité. En 1968, il relevait déjà que c'est « de la jouissance que la vérité trouve à résister au savoir 8 ». Averti de la vérité menteuse du signifiant, le semblant agrège tout ce qui est antinomique au réel. Cette antinomie au réel est ce qui conduit Lacan à identifier le semblant au signifiant au point de les poser comme équivalents. « Le signifiant est identique au statut comme tel du semblant ⁹. » Cette équivalence affecte toute la catégorie du signifiant, Nom-du-Père en tête, qui devient alors la « figure même du semblant ¹⁰ ». Par ricochet, le discours devient lui aussi un semblant. Cette dernière thèse se déduisait déjà du titre du séminaire où l'hypothèse annoncée – *D'un discours qui ne serait pas du semblant* – n'est concevable qu'à la condition que tout discours soit justement un semblant. Cette thèse, on l'entend, vaut pour les quatre discours, discours analytique compris. La question se pose donc de savoir ce qui spécifie le discours analytique dans son rapport au semblant.

Le discours analytique

Le discours analytique se distingue de mettre l'objet a à la place de semblant. Si l'analyste « se fait produire 11 » avec de l'objet a, ce n'est qu'à la condition de le mettre en place de semblant qu'il pourra produire l'acte analytique. Ainsi, le discours analytique se spécifie de mettre aux commandes l'objet plutôt que le signifiant. Par là même, il destitue le signifiant de sa place d'agent, c'est-à-dire de maître.

Cependant, en réponse à l'hypothèse formulée ici par Lacan page 21, mettre l'objet a en place de semblant ne fait pas du discours analytique un discours qui ne serait pas du semblant. Qu'il « se centre de son effet comme impossible 12 » sous les traits de l'objet a, ne le rend pas plus réel que les autres discours. Cinq ans plus tard, dans Le Sinthome, Lacan finira par parler du discours analytique comme du « semblant le plus vraisemblable 13 ».

La relation du discours analytique au semblant ne s'arrête pas là pour autant. Car si le discours analytique est un semblant, il n'en touche pas moins au réel, par un certain maniement dudit semblant. Ce maniement n'est cependant pas aisé, car l'objet a se déplace constamment. « C'est bien, nous dit Lacan, ce qui rend difficile la position du psychanalyste. C'est parce que la fonction de l'objet a, c'est le déplacement 14 . » Dans la leçon du 10 février 1971 du séminaire à notre étude, puis l'année suivante dans ... Ou pire, Lacan établit que la métonymie de l'objet n'est plus seulement métonymie du désir liée au manque à être, elle est aussi métonymie de la jouissance où le plus-de-jouir est à la fois déterminé et produit par le discours. La fonction de déplacement de l'objet a se répercute ainsi du champ freudien au champ lacanien.

L'économie du discours

Cette fonction de déplacement de l'objet a introduit ce que Lacan nomme ici une « économie du discours ». Cerner ce qu'il en est de cette économie revêt pour lui une importance particulière. Il précise ici que le titre donné à son séminaire « concerne quelque chose qui a affaire avec une économie 15 », avant d'ajouter qu'il « s'agit du semblant comme objet propre dont se règle l'économie du discours 16 ».

Cerner ce qu'il en est de cette économie était déjà, on s'en souvient, l'un des enjeux du précédent séminaire – « il n'y a de discours, et pas seulement l'analytique, que de la jouissance ¹⁷. » Pour Lacan, le discours a donc une fonction économique, une fonction de régulation de jouissance. Cela entraîne que chaque discours ordonne des agencements particuliers de jouissance, des articulations différentes entre symbolique et réel. Le symbolique y est représenté par le signifiant, et le réel par l'objet plus-de-jouir. Concernant ce dernier, Lacan y insiste, il est avant tout effet du discours. Autrement dit, la production du plus-de-jouir est fonction du discours avant même d'être effet de la parole, toute articulation signifiante ne prenant toujours place qu'à l'intérieur d'un discours qui à la fois la précède et la détermine, exception faite bien sûr de celles qui se produisent hors discours.

En réalité, cette thèse n'est pas nouvelle, on la retrouve déjà, deux ans plus tôt, dans le séminaire *D'un Autre à l'autre*. Le plus-de-jouir y est alors identifié à cette « renonciation à la jouissance sous l'effet du discours. C'est, nous dit Lacan, ce qui donne sa place à l'objet a. [...] le plus de jouir est [...] ce qui permet d'isoler la fonction de l'objet a ¹⁸ ». La difficulté tient ici au fait que cette fonction n'est pas seulement de renonciation, elle implique également une production. En effet, si l'introduction du signifiant affecte la jouissance vivante du corps, pas tout de cette rencontre ne passe au symbolique. Au regard de la jouissance, ce qui passe au symbolique figure une perte, tandis que ce qui y résiste produit un reste, un excédent. Cet excédent va être à l'origine d'une satisfaction nouvelle, soumise à l'articulation signifiante, en tant qu'elle produit l'objet plus-de-jouir. Au regard de la jouissance, l'effet produit par le signifiant se dédouble, évidement d'un côté, cause de l'autre.

Semblant d'être

Mais mettre l'objet a à la place de semblant ne dit rien de son statut. Est-il réel ? Est-il symbolique ? Dans la leçon du 20 mars 1973 du séminaire Encore, Lacan répond « ni l'un, ni l'autre » et situe l'objet a sur une droite allant du symbolique au réel. C'est également à cette même place qu'il situe le semblant. Cela signifie que l'objet a, bien qu'hétérogène au signifiant, est lui aussi un semblant. « Le symbolique à se diriger vers le réel, nous démontre la vraie nature de l'objet a. Si je l'ai qualifié $[\dots]$ de semblant d'être, c'est parce qu'il semble nous donner le support de l'être $[\dots]$ Mais il ne se résout en fin de compte que de son échec, que de ne pouvoir se

soutenir dans l'abord du réel 19 ». Autrement dit, l'objet a rate l'être. Ce n'est pourtant qu'à partir de ce semblant d'être que la jouissance propre du sujet, celle que l'objet pulsionnel aura fixée, pourra être atteinte.

« À ce que se rompe un semblant »

Ce semblant d'être, en quoi consiste l'objet a, conduit Lacan à affirmer dans cette même leçon d'*Encore* que « la jouissance ne s'interpelle, ne s'évoque, ne se traque, ne s'élabore qu'à partir d'un semblant 20 . » Cette assertion est intéressante à considérer au regard d'une autre – que l'on retrouve dans la leçon du 12 mai 1971 de ce séminaire XVIII – où Lacan affirme que la « jouissance s'évoque à ce que se rompe un semblant 21 ». Avec cette seconde assertion, il ne s'agit plus de l'objet a mais de la lettre et de sa fonction – véritable brise-glace dans l'océan des semblants.

Si contrairement à l'objet a la lettre se distingue de ne pas faire semblant, cela pose la question de ses incidences dans la direction de la cure. Ces deux années de séminaire École éclaireront sans doute cette question.

^{*} Commentaire de la première séance du séminaire de J. Lacan *D'un discours qui ne serait* pas du semblant lors du séminaire École 2023-2024, à Paris, le 5 octobre 2023.

^{1. 1} J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 10.

^{2. ↑} *Ibid*.

^{3. 1} J. Lacan, Le Séminaire, Livre XX, Encore, Paris, Le Seuil, 1975, p. 87.

^{4. 1} J. Lacan, Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant, op. cit., p. 13.

^{5. 1} *Ibid.*, p. 24.

^{6. ↑} *Ibid.*, p. 26.

^{7. ↑} *Ibid.*, p. 14.

^{8. 1} J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 358.

^{9. 1} J. Lacan, Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant, op. cit., p. 15.

^{10. ↑} *Thid*.

^{11.} J. Lacan, « L'acte analytique », dans Autres écrits, op. cit., p. 379.

^{12. 1} J. Lacan, Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant, op. cit., p. 21.

- 13. T. Lacan, Le Séminaire, Livre XXIII, Le Sinthome, Paris, Le Seuil, 2005, p. 122.
- 14. T. J. Lacan, Le Séminaire, Livre XIX, ... Ou pire, Paris, Le Seuil, 2011, p. 183.
- 15. T. Lacan, Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant, op. cit., p. 18.
- 16. ↑ *Ibid*.
- 17. T. Lacan, Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1991, p. 90.
- 18. I. Lacan, Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre, Paris, Le Seuil, 2006, p. 19.
- 19. T. Lacan, Le Séminaire, Livre XX, Encore, op. cit., p. 87.
- 20. ↑ *Ibid.*, p. 85.
- 21. 1 J. Lacan, Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant, op. cit., p. 122.